

	REGLEMENT DU TROPHÉE SENIORS SAINT MALO GOLF RESORT Mardi 30 Septembre et Mercredi 1er Octobre 2025	
---	---	---

Ce règlement complète les règlements généraux des Épreuves Fédérales Amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux

CONDITIONS DE PARTICIPATION	- Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue - Avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve - Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur - Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Trophées / Grands Prix Seniors antérieurs - Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf. La licence, le certificat médical ou le questionnaire de santé et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS. Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf. Épreuve non-fumeurs : cf. § 1.2-2 (5)
TERRAIN	Parcours Surcouf Messieurs : 5578 m - Par 72 - SSS : 70 - Slope 128 - Marques Jaunes Dames : 4722 m - Par 72 - SSS : 71.1 - Slope 129 - Marques Rouges
FORMULE DE JEU	Simple Stroke Play 36 trous – 18 trous par jour Entraînement la veille du 1 ^{er} tour soit le Lundi 29 Septembre 2025 sur réservation des départs au 02 99 58 98 99
INDEX	L'index, à la date de clôture des inscriptions, tel que figurant à cette date dans RMS, sera pris en compte.
SERIES	Messieurs : 1 ^{re} Série Index 15.5 maximum Dames : 1 ^{re} Série Index 18.5 maximum
INSCRIPTIONS	<u>La date limite</u> d'inscription est fixée au Lundi 15 Septembre 2025 Bulletin d'inscription sur le site du Saint Malo Golf Resort, sur la page web du calendrier sportif 2025 : www.saintmalogolf.com La liste des joueurs retenus et une éventuelle liste d'attente seront publiées sur le site du Saint Malo Golf Resort le Mardi 16 Septembre 2025 Pour valider l'inscription, le joueur doit retourner le formulaire d'inscription complétée avec le chèque pour le règlement du droit d'engagement à l'ordre du SAINT MALO GOLF RESORT. Par courrier : Domaine de Saint-Yvieux - 35540 Tronchet OU Par mail : golf@saintmalogolf.com
	Champ de participants limité à 120 joueurs dont 33 dames minimum. Si le nombre de candidatures à la clôture des inscriptions dépasse cette limite, les inscrits seront

	retenus conformément aux directives édictées dans le Vade-mecum 2025 (§ 1..4.4.5 : Cahier des Charges des Trophées Seniors). Le champ des joueurs sera déterminé comme suit : • 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions. • les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions • Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription. En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site. Les joueurs sont autorisés à être caddehyés par une personne de leur choix.
DROIT ENGAGEMENT	- Joueur Extérieur : 90 € - Membres du Saint Malo Golf Resort : 45€ <i>Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.</i>
TIRAGE DES DEPARTS	La publication des horaires de départs intervient au plus tôt 48H et au plus tard à midi la veille du 1er tour. - 1 er jour : Prendre la liste par ordre de l'index, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 derniers joueurs). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4. - 2 e jour : En fonction des résultats du 1er tour, ordre décroissant. <u>Ouverture d'une catégorie Critérium</u> : Les joueurs du Trophée Seniors sont prioritaires et doivent partir en tête pour tous les tours. Les parties doivent être composées uniquement de joueurs participant à une des deux épreuves et pas de mixité entre ces épreuves dans les parties Affichage des départs et sur le site www.saintmalogolf.com
PRIX	Dames : 1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} Brut - Messieurs : 1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} Brut.
DEPARTAGE	En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off en trou par trou. N.B. : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement
REMISE DES PRIX	À l'issue de la compétition au Club House,
COMITÉ	Le Comité de l'épreuve est constitué de 3 ou 5 personnes dont au minimum : - 1 représentant du Club organisateur - 1 représentant du corps arbitral - 1 représentant de la Ligue